CORSE
(trois sièges)
Electeurs, 784. — Votants, 774

Colonel Astima, dép. rép. min.
Giacobbi, député, rép. ministériel ... élu
Malaspina, député, rép. minist.
Muraccioli, anc. sén., rép. minist. ... élu
De Carbuccia, avoc. rép. minist.
Emile Combes 810 élu
De Casabianca, s. s. 144
Farinole, s. s. 113
Voix perdues 30.

DORDOGNE
(quatre sièges)
Electeurs, 1.138. — Votants, 1.127

Premier tour
Alcide Duyolier, s. sort., rad. min. 720 élu
Docteur Denoix, s. sort., rad. min. 628 élu
Docteur Pozzi, s. sort., rad. min. ...
Mercier, radical ministériel ..
Docteur Peyrot, radical ministériel 457
Eymery, radical ministériel ...
Villemonte, ancien député, répub. 328
Guillier, sén. sort., rad. min. ...
Ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour
Dr Pozzi 548
Dr Peyrot 433
Eymery 396
Villemonte ...
Guillier ... élu
Ballottage pour un siège.

Troisième tour
Dr Peyrot ... élu

DOUBS
(trois sièges)
Electeurs, 896. — Votants, 895

Premier tour
Bernard, sén. sort., rad. minist. 450 élu
Borne, député, rad. minist. 448
Beauquier, député, rad. minist. ...
Alfred Rambaud, s. s. pr. antim. 446
Docteur Saillard, s. s. pr. antim. 454 élu
Marquis de Moustier, dép. rép. progr. antim. 448

Un second tour est nécessaire entre MM. Borne et de Moustier qui ont obtenu la majorité absolue pour le troisième siège avec le même nombre de voix.

Deuxième tour
Marquis de Moustier 450 élu
Borne 440

DROME
(trois sièges)
Electeurs, 751. — Votants, 745.

Premier tour
Fayard, sén. sort., rad. minist. 312
Louis Blanc, sén. sort., rad. min. ... élu
Maurice Faure, s. sort., rad. min. 570 élu
Gras, député, rad. minist. 136
Madier de Montjeau, rad.-soc. min. 100
Bertrand-Vigné, rad.-soc. min. ...
Messant ...
Vernet 116
Ballottage pour un siège.

Deuxième tour
Fayard ... élu

EURE
(trois sièges)
Electeurs, 1033 — Votants, 1021

Milliard, s. s. antim. 736 élu
Parissot, s. s. rép. antim. 742 élu
Thorel, s. s. rép. antim. 735 élu
Perray, rad. ...
Picard, rad. ...
Gros Pillay, rad. soc. ...

EURE-ET-LOIRE
(trois sièges)
Electeurs, 783. — Votants, 780

Emile Labiche, s. s. minist. ... élu
Besnard, progressiste 384
Vinet, sénateur sortant, rad. 377 élu
Isambert, radical 198

FINISTERE
(cinq sièges)
Electeurs — Votants, 1271

Delobeau, s. s. progr. ... élu
Pichon, s. s. progr. 641 élu
Porquier, s. s. progr. 777 élu
Bonduelle, progressiste ...
Le Bolloch, progressiste ...
De Chamaillard, s. s. libéral ... élu
Amiral de Cuverville, s. s. rép. lib. ... élu

GARD
(Trois sièges)
Electeurs, ... — Votants, 827.

Premier tour
Bonnefoy-Sibour, sén. s. rad. min. 461 élu
Desmons, sén. s. rad. soc minist. 437 élu
Silhol, sén. sort. progr. antimin. 377
Gaussorgues, anc. dép. rad. 31
Malzac, anc. dép., rad.
Fernand Crémieux, ... min. 391
Crouzet, rad.-soc. minist. 89
Jules Bosc, rad., minis. 256
Delafond, rad.-soc. minist. 28
Marignan, rad.-soc.
Fournière, anc. d., r.-s. minis. 148
Maruéjol, rad., minist. 136
Delord, rad. minist. 47
Ballottage pour un siège.

Deuxième tour
Silhol, 308
Crémieux, 439 élu

DÉPARTEMENT D'ALGER
(Un siège)
Electeurs, — Votants, 396

Gérente, sén. sort. rad. ... élu
Letellier, radical
Valery-Blanc, radical.
Favrot, antijuif

GIRONDE
(un siège)
Electeurs, 1 306. — Votants, 1.295

Fernand Faure, anc. dép. rad. 609
Thounens, rép. antim. 665 élu
Decrais, dép. rép minist
Surchamp, anc. dép., prog.

SARTHE
(Un siège)
Electeurs, 892. — Votants, 879

Lecointe, radical, 549 élu
Bascaro, rép. prog. 330
Colonel Godefroy, réactionnaire

Il s'agissait de remplacer le ministériel Leporché, décédé.

TARN-ET-GARONNE
(un siège)
Electeurs, 450. — Votants, 445

Premier tour
Chabrié, député, radical min. 208
Viguié, radical 11
Garrisson, radical 106
Docteur Dupuy, radical socialiste 96
Commandant Dupuis, rad. social. 18
Ballottage.

Deuxième tour
Chabrié 245 élu
Garrisson 196

***

En somme les antiministériels gagnent un siège dans l'Aveyron, dans les Basses-Alpes et dans la Gironde.

Les ministériels gagnent un siège dans l'Allier, dans les Alpes-Maritimes, dans le Cantal, dans le Nord, dans le Gard, dans la Charente-Inférieure, deux sièges dans la Charente et trois sièges en Corse.

Soit : gain de 3 sièges antiministériels et de 11 sièges ministériels.

Le gouvernement fait savoir que l'élection de M. Andrieux dans les Basses-Alpes, est contestée.

Signalons l'élection simultanée de M. Combes dans la Charente-Inférieure et en Corse. Son Excellence voudrait-elle se faire plébisciter et viserait-elle à la succession de Napoléon ?

Remarquons l'échec de M. Gustave-Adolphe Hubbard, l'élection de M. Rouvier et l'échec de M. Hanotaux, ancien ministre, dans l'Aisne.

La journée a été calme partout. Les élections sénatoriales n'empaument pas les populations. On ne nous signale aucun incident sérieux.

M. De Hault de Pressensé

Sous ce titre, nous avons publié, d'après une correspondance de l'*Univers*, quelques notes sur les origines nobiliaires du farouche socialiste huguenot qui signe Francis de Pressensé ses articles sectaires.

Ces quelques lignes nous ont valu une très intéressante lettre d'un de nos honorables lecteurs qui est une vraie page d'histoire locale, pleine d'érudition, et qui, bien qu'un peu hérissée de dates et de noms, sera lue avec plaisir.

L'auteur y relève, avec courtoisie, du reste, quelques inexactitudes dans les détails empruntés par nous au grand journal parisien. Mais on verra, en le suivant, que nous avons bien plus été incomplet qu'inexact.

Le lecteur constatera, en effet, ce que nous n'avons pas dit, parce que nous l'ignorions, à savoir que le triste huguenot de l'*Aurore* dans sa guerre de forcené contre la Religion, renie et trahit les plus pures et les plus respectables traditions de sa famille qui donna des ministres à l'Eglise et fut à travers les siècles un modèle de fidélité à la foi catholique.

Ainsi se vérifie une fois de plus cette vérité qu'il n'y a que le bon sang qui puisse devenir si mauvais quand il se ment à lui-même.

Cela dit, laissons la parole à notre honorable correspondant, tout en lui exprimant nos regrets pour ce qui a pu froisser ses légitimes susceptibilités et en applaudissant à ses belles conclusions morales sur la vraie noblesse :

Monsieur,

Je lis dans le numéro du lundi 29 décembre 1902, de votre estimable journal, un article intitulé : « *M. de Hault de Lassus de Pressensé* » signé Dem, rempli d'inexactitudes et dans lequel votre correspondant jette un certain discrédit immérité sur la famille de Hault de Lassus, qui compte encore dans cette région des descendants, si pas du même nom, tout au moins du même sang ou qui ont contracté avec elle des alliances, tous honorablement connus, d'autant que vous revenez encore sur cette famille dans votre numéro du 30 décembre.

Je suis persuadé, Monsieur, que votre impartialité et votre bonne foi se feront un devoir de reproduire à la même place que le premier article la rectification que je vous envoie.

Que M. de Hault de Pressensé fasse montre d'opinions peu recommandables, je suis absolument de cet avis. Que socialiste fervent il soit partisan de la proposition de son collègue M. Fournier tendant à la suppression des titres et des *de* de noblesse ? il ne fait en cela que renier la tradition de ses premiers aïeux. Il a oublié tout simplement que la noblesse comporte non des privilèges mais une somme plus grande de devoirs et que le droit le plus sacré qui lui reste, est surtout un devoir, celui pour les descendants de ces familles d'égaler les vertus et les services de leurs ancêtres qui ont contribué à rendre leur patrie grande et prospère tandis que par des théories antisociales et dissolvantes, ils mènent la France à la ruine et au déshonneur.

Mais dire que la noblesse de la famille de Hault ou Dehault, peu importe l'orthographe, serait une noblesse de quatre sous ; que la mairie héréditaire de Bouchain et le château de Lassus à Wavrechain ont été achetés par l'aïeul ou le bisaïeul de M. de Pressensé, etc., ce sont autant d'insinuations malveillantes et gratuites qui n'ont aucun fondement et sont même mensongères. Je trouve la preuve du contraire dans ce qui suit et la famille de Hault ou Dehault paraît être de bonne et ancienne noblesse, le côté vaniteux de la question me laissant complètement indifférent.

Le nom de Hault est très anciennement connu dans les provinces de Lorraine, de Flandre et de Hainaut et l'arbre généalogique de la famille de Hault de Lassus, publié par M. Georges Hennequin fait partir la filiation de Demange, Dominique de Sancy, écuyer, d'une famille d'ancienne chevalerie, époux d'Isabeau de Ruette, dont Jehan de Sancy dit de Hault, écuyer, châtelain de Longwy en 1379.

Une autre famille peut-être une branche de la précédente établie à Troyes, remonte à Gérard de Hault que l'on dit fils de Jean de Hault qui fut député du clergé du bailliage de Troyes, aux états de Blois en 1576 (C. F. archives de l'Aube, liasses 121 et 222.)

Sans viser si haut à la fin du XVIe siècle on trouve en Hainaut et dans les Flandres, les de Hault, dont la descendance s'établit régulièrement par actes d'état-civil extraits des archives de Mons depuis Nicolas de Hault, capitaine de cavalerie, originaire de Champagne, qui fit la plupart des guerres de Flandre et épousa à Thuin (Hainaut), en 1636, Jeanne Broustin, dont il eut deux fils, Guillaume et Henri, qui furent les auteurs des deux branches de cette famille. Nous ne parlerons pas des descendants d'Henri, dont presque tous les membres eurent l'honneur de porter l'épée. Une généalogie complète de cette famille a été publiée dans « l'Annuaire de la Noblesse », année 1893, pages 302 et suivantes.

Guillaume de Hault, avocat au conseil ordinaire du Roi, se fixa à Bouchain où il mourut en 1695. Il eut six enfants. L'un d'eux, Eugène Chrestien, fut curé de Saint-Souplet, dans le Cambrésis, et fut inhumé dans l'église le 15 octobre 1699. Un autre, Jacques, fut capitaine au régiment de Tollard et chevalier de Saint-Louis.

Le troisième, Guillaume de Hault, né en 1670, fut échevin, puis maire héréditaire de Bouchain en 1720, où il mourut. Il fit enregistrer ses armes à l'armorial général, en 1696. En 1708, il acquit des jésuites de Valenciennes, la Seigneurie de Lassus, dont ses descendants prirent le nom comme c'était alors l'usage. Il se maria deux fois, eut trois enfants, un du premier mariage, deux du second. Le dernier représentant mâle du premier lit, Guillaume-Charles-Félix de Hault, écuyer, mourut célibataire en son château de Vaulx-Vraucourt, en Artois, en 1866. Son père, Guillaume de Hault, écuyer, seigneur de Vaulx-Vraucourt, de la Caullerie, d'Estiembecque et de Sergues signa le cahier des doléances de la noblesse du bailliage d'Arras, en 1789.

Les deux enfants, issus du second mariage, furent : 1° Martine-Thérèse-Josèphe de Hault ou Dehault, mariée au chevalier de Vitalis, major au régiment de Provence, chevalier de Saint-Louis. Sa Majesté, en récompense de ses longs services et de la bravoure qu'il montra dans les occasions les plus périlleuses, l'établit, par brevet du 16 novembre 1752, son lieutenant et commandant au gouvernement de Bouchain.

2° Charles-Philippe de Hault de Lassus, né en 1714, écuyer, maire héréditaire des ville et Châtellenie de Bouchain, comme son père, conseiller du roi, reçut des lettres de reconnaissance de noblesse en décembre 1780 et épousa la fille du subdélégué de l'intendance du Hainaut, Anne - Marguerite d'Arlot (alias Darlet). Il mourut en 1782.

Il eut cinq enfants, entre autres : 1° Pierre-Charles de Hault de Lassus, marquis de Lassus et de Saint-Vrain, d'après un passeport signé de Louis XVI le 30 juin 1790, créé chevalier de Saint-Michel par lettres données à Versailles le 19 février 1786. Maire héréditaire de Bouchain. Il fut convoqué sous le nom de Dehaut de Lassus, comme son frère Dehaut de Pressensé, à l'assemblée de la noblesse du bailliage du Quesnoy, le 15 avril 1789 (archives de l'empire, B. III. 129, p. 76). Il émigra en Amérique où il mourut. Un de ses enfants, Charles de Hault de Lassus, fut lieutenant-colonel à La Louisiane (Histoire des gardes Wallonnes) et commandant civil et militaire de la Nouvelle-Bourbon, France. Un autre mourut gouverneur de la Louisiane.

2° Louis-Joseph de Hault, lieutenant au régiment de Provence, entra en religion et devint professeur dans l'ordre des Frères Mineurs.

3° Pierre Marie de Hault de Pressensé, écuyer né en 1753, trésorier principal des guerres et vivres à la Rochelle, épousa Marie Henriette Parry, protestante, fille de Jean et de Marguerite Meschinet de Richemont le 21 mai 1792. Par suite de cette alliance ce rameau de la famille de Hault abjura la religion de ses pères et devint protestante.

Il est l'arrière-grand-père de celui qui a fait l'objet de l'article de votre correspondant.

D'où venait le nom de Pressensé, est-ce d'un petit fief situé aux bords de la Sensée, cela est possible. Que le nom de de Hault se soit orthographié Dehault ou Dehaut cela est fort probable et même certain, mais ne signifie absolument rien. La particule n'ayant jamais été une preuve de noblesse. Un homme qui n'a pas de particule vaut parfois et souvent autant et plus que celui qui la possède.

Pardonnez-moi, je vous prie, cette longue réponse, mais elle était nécessaire pour rendre témoignage à la vérité et à de braves gens qui rougiraient, sans nul doute, de trouver dans leur lignée des descendants qui ont fait faillite aux sentiments et aux croyances qui ont été la règle de leur vie. Bons roturiers, s'ils l'eussent été, ils n'en auraient pas eu honte, car il n'y a là aucun déshonneur. Nobles ils étaient, pourquoi les accuser d'usurpation ?

Le patrimoine d'honneur d'une famille, si modeste qu'il soit, ne doit pas être attaqué à la légère et les opinions de quelques-uns de ses membres, si déplorables soient-elles, n'ont rien à faire avec l'ancienneté d'une famille.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

DE PROYART DE BAILLESCOURT.

GAZETTE du NORD

— M. l'abbé H. Poullet, aumônier du monastère Notre-Dame des Anges, vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur, Victorine-Joseph Poullet, épouse de M. Jean Bruliet, décédée pieusement dans sa 68e année. Nous présentons à la famille de la défunte et particulièrement à M. l'abbé Poullet, nos chrétiennes condoléances.

LILLE

Société de Géographie. — *Du Congo au Tchad.* — M. le lieutenant Avon, de l'escadron des spahis du Tchad, fils de M. le général Avon, commandant la 1re brigade d'infanterie, à Lille, faisait partie, il y a deux ans, de la campagne d'exploration du Congo au lac Tchad.

Le trop court récit qu'il a fait hier de son excursion et les détails très variés qu'il a donnés sur ce pays, encore bien peu connu, ont intéressé au plus haut point la nombreuse assistance venue pour l'entendre.

Le Congo est habité par des cannibales ; c'est aussi, paraît-il, le paradis des éléphants, des rhinocéros, des tigres, des léopards, des panthères, des hippopotames et des caïmans. Ses fleuves ont des rapides très dangereux offrant mille difficultés aux bateaux qui tentent de les remonter.

La campagne de M. le lieutenant Avon fut longue et hérissée de mille difficultés. Il fallut plus d'une fois livrer bataille à ces tribus sauvages, non encore pacifiées qui peuplent le Congo.

La mission Jolland Meynier avait abouti à la défaite et à la mort du farouche sultan Rabah, tué par nos soldats, à Kanem, mais le fils de ce dernier avait soulevé contre tous les blancs ses peuplades aussi sauvages qu'indisciplinées, et leur avait fait jurer de mettre en pièces tous les étrangers qui oseraient s'aventurer à venir chez eux.

Ce fut dans une de ces escarmouches aux environs de Oudaï que M. le lieutenant Avon reçut une blessure et parvint à enlever un étendard à l'ennemi : ce fait d'armes lui valut une double citation à l'ordre du jour et plus tard la croix de la Légion d'honneur.

La modestie du sympathique conférencier lui faisait cacher ses brillants faits d'armes ; heureusement M. Nicolle, président de la Société de Géographie eut à cœur de les exposer au grand jour et de féliciter, comme il convenait, M. le lieutenant Avon, qui a su relever à l'étranger le prestige de la France.

L'Œuvre de la Bouchée de Viande à fait cette semaine une distribution de 1000 bons de viande, 1000 bons de légumes et 1000 bons de bouillon dont 800 ont été remis à l'assistance privée et 200 au bureau de bienfaisance.

Ceux de nos concitoyens qui auraient quelque situation particulière à recommander sont priés de vouloir bien adresser toutes les indications nécessaires à ce sujet 47, rue de Paris, ou 20, rue de Bouvines.

Le premier tirage de la tombola organisée au profit de cette œuvre aura lieu le *10 janvier courant*. Il comprendra comme
1er lot 5 oblig. foncières de 100 fr. l'une.
2e lot 4 oblig. foncières de 100 fr. l'une.
3e lot 2 oblig. foncières de 100 fr. l'une.
4e lot 1 oblig. foncières de 100 fr.
5e lot 1 oblig. foncières de 100 fr.
et 495 autres lots divers.

Le second tirage qui est fixé au 31 janvier courant comprendra comme premier lot, 10 obligations foncières de 100 fr. ; second lot, 3 obligations foncières de 100 fr. ; troisième lot, 2 obligations foncières de 100 fr. ; quatrième et cinquième lot, 1 obligation de 100 francs et 995 autres lots divers.

Les lots non réclamés du premier tirage seront ajoutés à ceux du second tirage.

Des billets sont encore en vente chez les débitants de tabac et les principaux coiffeurs de Lille, Roubaix, Tourcoing et des communes environnantes.

Tentative de suicide. — Samedi, vers cinq heures du soir, dans la cour de l'estaminet Hazebrouck, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 26, un individu qui, jusqu'ici, a refusé de donner son nom, s'est tiré une balle de revolver dans la bouche.

L'arme, fort heureusement, était chargée à blanc et la blessure n'est pas grave.

Cet individu semble atteint d'aliénation mentale ; il a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, après avoir reçu les soins du docteur Huyghe.

Faux bruit. — Le bruit avait couru avec assez de persistance, que Bouche serait exécuté aujourd'hui, et que les bois de justice étaient arrivés. Une certaine animation a régné pendant une grande partie de la soirée dans les rues avoisinantes du Palais de Justice.

Mais ce n'était qu'un faux bruit.

Les petites fautes. — Louis Montagne, 23 ans, sans domicile, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Etat-civil de Lille

NOUVEL AN Fantaisies, bonbons extra ÉTRENNES
THOMAS FILS, rue du Priez, 5, pl la Gare, LILLE

Naissances du 3 janvier. — Gustave Debruyne, rue Buffon, 5. — Madeleine Wallepotte, rue Pierre-Legrand, 191. — André Fourray, rue du Marché, 27. — Yvonne Vanninus, rue Saint-Michel, 19. — Albert Beune, cité des Postes, 8. — Rosine Cousaert, rue d'Austerlitz, 92. — Louis Jandil, rue Adolphe Werquin, 17. — Armand Choquet, rue de l'Usine, 15. — Urbain Martin, rue Sainte-Anne, 16. — Coralie Lambert, cour Dubem, 6. — Yvonne Decroix, rue de Jemmapes, 72. — Edmée Lemaire, Grand'Place, 21. — Raymonde Théry, rue Saint-Pierre-Saint-Paul, 15. — Marguerite Planquel, rue Malesherbe, 18. — Léon Lafosse, cité Debailleux, 7.

Décès du 3. — Benoit Deridder, 39 ans, époux de Joséphine Rivolet, rue Lafayette, 9. — Alfred Kint, 2 ans, rue de Mulhouse, 16. — Célestine Mortreux, 17 jours, rue d'Iéna, 60. — J.-B. Hovart 57 ans, veuf de Palmyre Nivesse, rue d'Artois, 106. — Louise Giroux, 59 ans, célibataire, rue Solférino, 215. — Jeanne Stoquelet, 69 ans, veuve de Auguste Derouge, rue des Trois-Mollettes, 3. — Félicie Fourcroy, 62 ans, épouse de Pierre Pacqueux, rue de Rouen 6. — Léon Petyt, 40 ans, époux de Julia Verron, rue du Faubourg-des-Postes, 1. — Pauline Struelens, 45 ans, épouse de Jean Albert, chemin des Huiles, 181.

Léocadie Lambre, 36 ans 1[2, célibataire, rue des Postes, 193. — Florimond Marchand, 68 ans, époux de Marie Chef, rue Lepelletier, 6. — Philippe Leclercq, 72 ans, veuf de Palmyre Guertain, rue de Boufflers, 17. — Marie Guillemard, 56 ans, veuve de Anatole Groleau, rue Descartes, 11. — Paul Vandeweyer, 2 ans, rue Rubens, 19. — Hyppolyte Lacosse, 30 ans, époux de Eugénie Hurtmans, rue de Brigode, 1. — Arthur Deknudt, 4 ans 1[2, rue de Bailleul, 26. — Clara Boidron, 61 ans, épouse de Paul Burin, place Philippe-Lebon, 4.

Etat-civil de Mons-en-Barœul

Naissances du 29 décembre : Albert Dambrain, rue Parmentier, 1. — Du 31 : Yvonne Mangin, rue de Roubaix, 14.

Décès du 30 décembre. — Octave Déolet, 8 mois, rue Parmentier, 51. — Du 31 : Clémence Delemarre, 72 ans, épouse de Pierre Rivelois, rue Franklin, 170.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre ... page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues [illegible]

Un grave accident dans une distillerie. — Un jeune homme de Wattrelos, M. Edouard Hien, âgé de dix-neuf ans, a été assez grièvement blessé dans la distillerie de M. Droulers-Prouvost, dont son père est le directeur, et où lui-même est occupé.

Vendredi matin, le jeune homme traversait une cave à charbon à ciel ouvert sur une planche jetée sur les murs. Souvent, cette cave est remplie de charbon, en partie ou en totalité ; mais, vendredi, elle était vide. Il y avait entre le fond de la cave et la planche sur laquelle marchait M. Hien, un espace d'environ 1 m. 50. Le jeune homme marcha sans doute avec trop de précipitation, ou bien il eut un peu de vertige, toujours est-il qu'il tomba au fond de la cave.

On lui donna des soins d'urgence, et on le transporta chez lui, rue Carnot, à Wattrelos, où M. le docteur Lepiat vint le visiter.

M. Edouard Hien porte une lésion du rein, et on considère sa blessure comme grave. Il est l'objet de soins incessants.

Messieurs les cambrioleurs continuent. — Dimanche vers 3 heures du matin, un tisserand, Désiré Vanmeirhaeghe, 44 ans, demeurant rue Meyerbeer, maisons Mangin, 1, réveillé par un bruit insolite venant de son poulailler, a mis en fuite par ses cris, deux individus qui avaient déjà fait sauter le cadenas fermant la porte de ce poulailler.

— Un cabaret inhabité depuis le 30 décembre appartenant à M. Auguste Leroux, brasseur, et situé rue Jean-Bart, 31, a reçu la visite de cambrioleurs qui ont enlevé quinze mètres de tuyaux en étain.

— Au n° 126 de la rue Lacroix, où M. Louis Vivelquin tient une épicerie-buvette, des malfaiteurs inconnus après avoir démonté un volet, ont démastiqué une vitre et enlevé deux litres d'eau colorée qu'ils avaient sans doute pris pour des liqueurs. Les voleurs volés !

— Pendant la même nuit toujours, des malfaiteurs ont pénétré on ne sait comment chez Mme Vermersch, cabaretière, rue Daubenton, 96, où ils ont volé un trousseau de clés et quinze sous dans le tiroir du comptoir.

Plus de souliers ! — Un tisserand, Jérôme Delmaire, 36 ans, qui passait sa première nuit, samedi à la Clef d'argent, rue du Chemin de fer, n'a plus trouvé à son réveil ses souliers.

Ceux qui boivent trop. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge d'un colporteur, Alexandre Ganon, 28 ans, demeurant rue des longues Haies, et d'un teinturier, Auguste Delescluse, 28 ans, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 16, pour ivresse.

Un amateur de « couques ». — Un vol de couques d'une valeur de 5 fr. a été commis pendant la nuit de samedi à dimanche, au préjudice de M. Dubois, demeurant rue Bernard, 50.

Les écumeurs de la rue. — Un vol de six kilos de beurre a été commis dimanche matin, au préjudice de M. Vital Hotton, cultivateur à Flers, pendant qu'il livrait du lait boulevard Montesquieu et sur sa voiture qui y stationnait.

Enterrements du 5 janvier. — Dame Clémence Vandemoortele, 8 h. 1[2, Sacré-Cœur. — M. Cyrille Corde, 9 h. 1[2, Saint-Martin. — Mme Honoré Molard, née Maria Baas, 9 h. 1[2, Sainte-Elisabeth. — M. Edouard Mansart, 8 h. 1[2, Saint-Jean-Baptiste.

Obits. — M. Charles Derambure, 10 h., Notre-Dame. — M. Gustave Longuespé, 8 h. 1[2 Saint-Martin. — M. Edouard Buysse, 9 h., Notre-Dame. — M. Féréol Blondiau, 9 h., Sacré-Cœur. — Mlle Zélie Peirtsegaele, 9 h. 1[2, Saint-Martin.

Aux Grands Magasins des Arts
Gustave BAYART-LAUWERS
63-65, coin de la rue des Arts et de l'Epeule, 2
J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de recevoir pour les fêtes, un immense choix d'articles pour cadeaux, consistant en
ARTICLES POUR FUMEURS
CANNES ET PARAPLUIES
Maroquinerie fine et ordinaire — Tables de fumeurs — Albums à musique — Articles de piété.
ATELIER SPÉCIAL POUR TOUTES LES RÉPARATIONS
MAISON DE CONFIANCE

Etat-civil de Roubaix
du 4 janvier

Naissances. — Marie Verbeurgt, rue de la Paix, 68. — Albert Jacob, rue du Tilleul, 341. — Léon Vandendriessche, rue de Blanchemaille, cour Parent, 11. — Anna Lambert, rue Rollin prolongée, maisons Jacquart, 1. — Maria Benard, rue de l'Alma, cour Decock, 3. — André Fontaine, rue de Blanchemaille. — Julienne Lequenne, rue de Maubeuge, fort Loridan, 60. — Albert Veys, rue Daubenton, 6. — André Masse, rue Watt, 22. — Léon Dupont, rue de l'Ommelet, impasse Sevigné, 1. — Marie Van Lombergen, rue du Fontenoy, 37. — Louise Degreve, route de Leers, maisons Roussel, 3. — Marie Dupuis, rue de Bouvines, cour Ferret, 3.

Décès. — Romaine Tuillola, 88 ans, sans profession, rue Nationale, 25. — Ernest Teneul, 24 jours, rue du Fort, 8. — Alfred Demeulemeester, 3 mois, rue des Récollets, cour Follet, 15. — Charles Delarue, 7 mois, rue de Blanchemaille.

HEM

La circulation est interdite aux voitures non suspendues sur la partie du nouveau boulevard entre le Petit-Lannoy et la route des Trois-Baudets.

Répartiteurs pour l'année 1903. — MM. Oscar Briffaut, entrepreneur ; J. Lallard, propriétaire ; Jean-Louis Pennel, propriétaire.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, 0 fr. 75 le pain

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 25, Rue des Ursulines

Ce qu'il entre en France de librairie étrangère. — Le relevé officiel des entrées, par la gare de Tourcoing, d'objets de librairie accuse, pour 1902, une importation de 156.725 k. expédiés en 2.186 colis et ayant donné lieu à la rédaction de 821 procès-verbaux.

Les livres en langues mortes entrent en compte pour 23.390 k. ; les livres en langue française, pour 29.475 k. ; la musique imprimée pour 8.256 k. ; la chromolithographie pour 38.861 k. ; les clichés en cuivre pour 9.425 k. ; les imprimés avec blancs à remplir pour 19.220 k. ; les journaux français-flamands, pour 25.550 k. ; les livres de bibliothèques particulières pour 7.605 k.

Comparés à la statistique de 1901, celle de 1902 prouve que l'augmentation, dans l'importation de la librairie étrangère est de 15.840 k. Dans cette augmentation la musique entre pour 2.200 k ; les clichés pour 4.000 k. ; les imprimés avec blancs à remplir pour 4.100 k.

Arrestation pour vol de vêtements. — L'agent de sûreté Toulemonde, a arrêté, dimanche matin, vers onze heures, un journalier, Achille Ladessous, 20 ans, sans domicile fixe. Cet homme était recherché, depuis le 31 décembre, à la suite d'un vol de vêtements évalué à 100 francs, et commis au préjudice de M. Derbaudrinhien Pierre, contremaître, demeurant rue du Clinquet, 219. Après interrogatoire Ladessous a été transféré à Lille.

Arrivages aux Halles. — Dimanche matin il est arrivé aux Halles : 2.600 huîtres ; 20 kilog. de fromage ; 4 kilog. de dattes ; 400 endives ; 80 choux-fleurs ; 30 artichauts ; 40 lapins.

Etat-Civil de Tourcoing
du 4 janvier

Naissances. — Verfaille Noémie, rue Mirabeau. — Dubois Gérard, rue Ste-Ursule. — Delannoy Fernand, rue de la Tossée. — Picavet Charles, rue de la Marlière. — Verstraeten Laure, rue du Blanc Seau. — Soriot Alfred, rue de Beauvais.

Décès. — Desseaux Jean-Louis, 68 ans, tisseur, rue du Triangle, 7. — Roulliet Victoire, 57 ans, sans profession, rue Motte, 31.

HALLUIN

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées à la charge de : Charles Broutin et sa femme, ainsi que Vanhalleryn et Gheysen pour violences réciproques exercées le jour de l'an.

Etat-civil d'Halluin
du 4 janvier

Naissances. — Vantomkui Paul, rue Neuve. — Démon Henri, Colbras. — Vanhuckeve Malvina, rue Saint-Denis.

Etat-civil de Mouvaux
du 4 janvier

Naissance. — Decottignies Emile, rue Mirabeau.

LINSELLES

Un violent incendie. — Trois maisons détruites. — Samedi soir, vers 9 h. 1[2, un violent incendie s'est déclaré au chemin de Lille, hameau du Blaton. Deux fermes et une maison ont été détruites et une quatrième sérieusement endommagée.

Les maisons sont habitées par Mme veuve Strobbe, maraîchère-épicière ; MM. Dumortier et Duhamel frères, ces derniers cultivateurs. Les trois premières sont éloignées de la route d'environ vingt mètres. Quant à la quatrième elle est habitée par un ouvrier savonnier, M. Blicq Odon.

Le feu a pris naissance dans le grenier de Mme Strobbe. Mlle Strobbe en allant se coucher entendit un crépitement ; elle se rendit au grenier où elle aperçut une épaisse fumée ; elle donna vivement l'alarme... Le feu prenait rapidement de l'extension.

La cloche d'alarme fut mise en branle et les pompiers munis de leurs appareils se rendirent immédiatement sur les lieux du sinistre. Les voisins avaient cependant organisé les premiers secours.

On fit sortir les bestiaux et on mit dehors la plus grande partie du mobilier. Les pompiers essayèrent de protéger les maisons voisines.

Après bien des efforts ils parvinrent à sauver la maison de MM. Graves frères et à couper l'incendie chez M. Blicq.

De graves complications auraient pu se produire : Mlle Dumortier, tante de Mme Duhamel, âgée de 70 ans, ayant mis ses économies sous un matelas ne voulait à aucun prix se retirer.

Deux courageux pompiers, Louis Six et Achille Callens durent la sauver malgré elle.

A dix heures les pompiers de Comines commandés par M. Schoutteten vinrent prêter assistance ; bientôt on put se rendre maître du fléau. Les dégâts évalués 20.000 f. sont couverts par l'assurance, sauf pour M. Dumortier. Le service d'ordre était dirigé par les gardes champêtre Ghestem et Dupont.

M. Lyppens, vicaire de la paroisse, arrivé un des premiers, organise et dirigea le service d'une façon intelligente et énergique en attendant l'arrivée des pompiers.

---

les lèvres pâlies ; une expiration lente et longue emportait l'âme. Le souffle ne se recommença pas. Toute douleur ici-bas avait cessé pour Claudius ; et, tandis que la vieille Norah éclatait en sanglots, le disciple, respectueusement et presque aussi pâle que le mort lui-même, fermait les yeux de cet inventeur de génie, de ce pionnier de l'électricité merveilleuse, qui venait de cesser de vivre.

— Ah ! cher maître, balbutiait Karl, cher maître vénéré, où êtes-vous maintenant, et comme vous devez regarder, en pitié, nos connaissances terrestres, ce pauvre savoir humain, qui n'est même pas un grain de sable dans le monde infini.

III

Claudius apparaissait transfiguré par l'auguste majesté que donne la mort. Son visage, où la lumière des cierges mettait des rayons, avait repris tout son calme et toute sa sérénité ; et Karl, assis sur le grand divan encombré, comme d'habitude, de livres et de feuilles volantes, regardait ce vaste front de chercheur, d'inventeur.

Celui qui goûtait, à cette heure, le grand repos, avait lutté sans faiblir, fouetté par les idées, n'abandonnant rien de ses idées, marchant droit devant lui avec la rudesse de la foi. Et il semblait à Karl que les lèvres du mort allaient soudainement s'agiter pour murmurer :

— Tu avais promis !

Les heures de la nuit s'avançaient. Parfois Karl sortait brusquement de sa longue songerie pour prêter l'oreille au grondement lointain, à la clameur de la grande ville. Les voitures roulaient, emportant ceux qui sortaient des concerts et des fêtes. Puis le calme se fit. La Grande-Place devint silencieuse. Par la baie vitrée, il n'y avait plus qu'un ciel immense, aux étoiles pures. Tous les passants s'étaient éloignés. Plus rien... Rien, dans la chambre de l'endormi, que les choses paisibles et familières qui avaient été les compagnes de sa vie, les choses contemplées tant de fois, qu'à la longue on ne les voit plus : la bibliothèque de chêne remplie de livres, la table remplie de papiers et de poussière, la petite lampe électrique, qui avait éclairé de si nombreuses soirées de travail, tandis que la pendule scandait, de son éternelle chuchotement, les veillées d'ardents labeurs.

Et, brusquement, Karl Thaulzen crut sentir un souffle l'effleurer, comme le contact d'un esprit. Le souffle avait dit :

— Vole ! vole ! Le ballon est prêt.

Et peu à peu, à mesure que s'avançait la lente veillée, un changement s'opérait dans l'esprit de Karl Thaulzen. Une pensée nouvelle naissait, grandissait en lui : celle d'obéir au maître.

Il avait repris sa marche, et il se parlait à lui-même à voix presque haute.

— Qu'est-ce que la voile d'un navire comparée au vol rapide d'un ballon ? Les océans sont aisément franchis.

Il était devenu très grave. Sa volonté d'autrefois, amoussée par la tendresse dont Christiane l'avait enveloppé, se redressait en lui.

La veillée funèbre s'avançait, les lueurs de l'aube chassaient les ténèbres de la nuit ; la flamme des cierges se faisait pâlissante. Par la fenêtre ouverte, un vent léger soufflait, et un vol de petits nuages roses traversait, très haut, l'azur encore tendre. La ville s'éveillait. Le mouvement reprenait sur la Grande-Place et dans les rues de Christiania, les barques sillonnaient le fiord.

Et, de plus en plus, le désir des lointains voyages renaissait, brûlant, dans la pensée de l'explorateur. On ne peut échapper à l'invincible vocation. Elle est la toute-puissante et la souveraine.

Karl s'était, de nouveau, agenouillé devant le vieillard ; puis il baisa avec respect le large front du mort et d'une voix convaincue :

— Maître, le génie était là. Maître, votre dernier conseil n'a pu être une parole d'illusion et de mensonge... J'aimais trop Christiane... Maître, votre esprit me guide. Oui, c'est irrévocable ; je vous continuerai ; votre œuvre grandiose est désormais la mienne.

Et dans les ombres et les lumières produites par la clarté vacillante des cierges, il semblait à Karl que les paupières du mort se mouvaient légèrement comme pour dire :

— C'est bien, mon fils ! je t'approuve. Va de l'avant. Le triomphe est pour demain. L'avenir est à la bravoure.

Karl quitta son vieux maître ; sa barque de plaisance le reconduisit à Thaulzen.

Et, à partir de ce jour, la décision de l'explorateur se fit irrévocable. Il était doué de l'énergie obstinée des silencieux. La volonté parlait en son âme ferme et haute, ne lui laissant plus une défaillance. La lutte ne l'effrayait pas, au contraire : l'obstacle lui était un aiguillon. Toujours ses instincts l'avaient porté vers l'héroïque. Et la pensée et la résolution du prochain départ ne le quittaient plus. Au déjeuner, tandis que ses mains rompaient le pain, et que, machinalement, il se nourrissait, son esprit était là-bas, envolé vers le pôle. Les mêmes pensées l'accompagnaient dans ses sorties de l'après-midi ; son corps marchait seul dans les allées calmes et ensoleillées du jardin et du parc ; la pensée était absente, déjà partie pour la lointaine exploration. Et le soir, au coucher, il retrouvait encore, sur son oreiller, la volonté invincible du départ.

— Voilà la vocation, pensait-il ; cette idée fixe, d'abord toute petite comme un germe, qui grandit et envahit, tour à tour, le cerveau, le cœur, l'être tout entier.

En ce moment, il songeait dans sa bibliothèque. Il tendait la main vers le guéridon de bois laqué, qui supportait une coupe, remplie de cigarettes ; et, l'une après l'autre, il en fumait un grand nombre, en rêvant aux terres arctiques. Il songeait à la banquise resplendissante sous les rayons des étoiles, et aux icebergs dressés comme des colosses de glace diamantée. Et tout cela lui faisait éprouver un désir ardent comme celui de la soif.

Il allait partir en guerre contre le sphinx du Nord. Il allait lui demander son *Pourquoi* et lui arracher son secret. Elle serait enfin explorée, la mystérieuse banquise polaire. Mais il demeurait ferme dans sa volonté de mutisme. Il lui était très douloureux de manquer de confiance envers Christiane. C'était le seul moyen, cependant, d'éviter des scènes pénibles et un adieu déchirant. Christiane, si généreuse et si dévouée de cœur pourtant, ne l'aurait pas compris. Certes la grande chrétienne qu'était Mme Thaulzen ne niait pas la beauté, la noblesse, la grandeur de la science ; elle était d'intelligence trop élevée pour vouloir les ténèbres sur le chemin de l'humanité. Mais, tout en admirant le savoir de Claudius, elle n'avait jamais eu confiance dans ce vieillard, dans l'esprit duquel, disait-elle, la chimère habitait à côté de la réalité. Elle le trouvait sans sagesse et sans prudence, audacieux et téméraire. Certes Claudius Ockelben avait fait preuve, dans sa vie d'ascète, d'admirables qualités de désintéressement. Mme Thaulzen était trop juste pour ne pas le reconnaître ; mais — c'était encore Christiane qui le disait — à l'amour passionné des découvertes se mêlait, dans ce vaste esprit, une pointe d'orgueil. Claudius comptait surtout sur les forces humaines et ne demandait guère à l'Esprit-Saint, à l'Esprit de lumière, de l'éclairer.

Christiane aimait et honorait la science ; mais la science qui s'allie à l'humilité, qui s'incline et qui sait prier.

D'ailleurs, elle n'avait jamais vibré d'enthousiasme à la pensée des lointaines explorations. Les voyages et les découvertes lui semblaient l'apanage de ceux qui n'ont ni mère, ni femme, ni enfants. Elle était, avant tout, une âme de tendresse, une épouse aimante et dévouée, une mère admirable. Elle ne vivait que de l'amour qu'elle portait à son mari et à ses enfants.

Et, devant cette ardente affection, tout pâlissait. C'était peut-être un tort. Qui est parfait, ici-bas ? Eh ! oui, qu'importaient à Mme Thaulzen les merveilleuses découvertes scientifiques et géographiques, si ces découvertes mettaient en péril une vie très chère, la vie de son mari. Devant les mortels dangers, courus par le père de ses enfants, elle n'aurait pas été forte. Elle aurait été, dans l'invincible résolution de l'explorateur, un trouble et non une énergie.

Sans se confier à son amie la meilleure, mais qui ne partageait pas sa foi en la réussite — la foi ne se commande pas — Karl s'occupait des essais préliminaires, ne négligeant aucune des précautions nécessaires, demandant ses preuves au moteur.

(*A Suivre*)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille. — *Le Gérant* : CH. VEAUX.